



REUNION DE LA COMMISSION D'HOMOLOGATION

PV N°7 DE LA SEANCE DU 08/05/2026

SAISON 2025-2026

PRESIDEE PAR M. HAFID RAHOU

ORDRE DU JOUR	CHAMPIONNAT	JOURNEES
HOMOLOGATION DES MATCHES DU CHAMPIONNAT	FOOT A 11 : EXCELLENCE	21 ^{ème}
	FOOT A 11 : 2 ^{ème} DIVISION	G1 : 9 ^{ème}
	FOOT A 11 FEMININ : EXCELLENCE	14 ^{ème}
	FOOT A 11 FEMININ : 2 ^{ème} DIVISION	G1 : 8 ^{ème} G2 : 8 ^{ème}
	FUTSAL : EXCELLENCE	19 ^{ème}
	FUTSAL : 2 ^{ème} DIVISION	G1 : 11 ^{ème} G2 : 11 ^{ème} G3 : 9 ^{ème}



FOOT A 11 : EXCELLENCE

21^ème JOURNEE : 30/04/2026

ASJ	1	6	CASO	Homologué
AHSN	2	1	CUSA	Homologué
CSB	4	1	JBF	Homologué
AUBF	2	2	USD	Homologué
WSSE	3	4	USSB	Homologué
USA	2	2	ARA	Homologué

FOOT A 11 : 2^ème DIVISION [G:1]

9^ème JOURNEE : 26/04/2026

CAZ	0	3	RAS	HOMOLOGUE
AASS	3	0	CRKF	HOMOLOGUE
CAF	1	1	JRT	HOMOLOGUE



FOOT A 11 : FEMININ EXCELLENCE

14^è m e J O U R N E E : 17 - 18 - 19 / 04 / 2026

ANRN	0	6	HANFF 2	HOMOLOGUE
ACO	2	3	DSSC	HOMOLOGUE
AJSB	4	1	AESO	HOMOLOGUE
ASA			ACFOF	

Décision prise par la commission régionale de discipline :

Réserves confirmées du club **ACFOF**, après vérification du fichier de la ligue et la feuille d'arbitrage du match, il s'est avéré que le club **ASA** a fait participer le nommé **MOHAMMED ZAOUÏ FJ13319 (Entraîneur adjoint)**, ce dernier n'est ni déclaré auprès du service des licences de la ligue ni qualifiés sur la plate-forme **FRMF-Connect**.

En application de :

- Code disciplinaire : Article 109-2-a ;
- Règlement des compétitions : Article 52.
-

La commission décide ce qui suit :

- Le club **ASA** : Perd le match par pénalité et marque **zéro (0) point** et **trois (3) buts contre** ;
- Le club **ACFOF** : Bénéficie des points correspondant au gain du match et marque **trois (3) points** au classement général et **trois (3) buts pour**.



FOOT A 11 : FEMININ DIVSION 2 [G:1]

8^è m e JOURNEE : 18/04/2026

MCO	5	2	AUSTM	HOMOLOGUE
CRB	6	0	ACO	HOMOLOGUE

FOOT A 11 : FEMININ DIVSION 2 [G:2]

8^è m e JOURNEE : 18-19/04/2026

ACFS	8	0	AMDM	HOMOLOGUE
AACS	3	5	ASOZT	HOMOLOGUE
LLAG	1	2	ASMG	HOMOLOGUE



FUTSAL : EXCELLENCE

19^ème JOURNÉE : 25 - 26 / 04 / 2026

USMO	4	7	AMS	HOMOLOGUE
AMST	10	3	CNMB	HOMOLOGUE
NB	1	22	CAB	HOMOLOGUE
UAF	2	10	AFSO	HOMOLOGUE
AMFG			ALSFF	

Match AMFG - ALSFF non joué, pour non-présence du club ALSFF sur le terrain à l'heure du coup d'envoi de la partie.

En application de :

- Code disciplinaire : Article 111-1 ;
- Règlement des compétitions : Article 52.

La commission décide ce qui suit :

- Le club ALSFF : Match perdu par pénalité et marque moins un (-1) point et trois (3) buts contre ;
- Le club ALSFF : Amende de 2.500,00 DH ;
- Le club AMFG : Marque trois (3) points et trois (3) buts pour ;



FUTSAL : DIVISION 2 [G:1]

11^{ème} JOURNEE : 25-26/04/2026

AFN	5	3	MCO	HOMOLOGUE
AZYOS	2	2	HANFF	HOMOLOGUE
ACLEO	2	7	ASCUL	HOMOLOGUE

FUTSAL : DIVISION 2 [G:1]

11^{ème} JOURNEE : 25-26/04/2026

AESO	5	2	FRNFS	HOMOLOGUE
AHSOS			ASDRO	

Match AHSOS - ASDRO non joué, pour non-présence du club ASDRO sur le terrain à l'heure du coup d'envoi de la partie.

En application de :

- Code disciplinaire : Article 111-1 ;
- Règlement des compétitions : Article 52.

La commission décide ce qui suit :

- Le club ASDRO : Match perdu par pénalité et marque moins un (-1) point et trois (3) buts contre ;
- Le club ASDRO : Amende de 2.500,00 DH ;
- Le club AHSOS : Marque trois (3) points et trois (3) buts pour ;

JSCO

AFS

Match JSCO - AFS non joué, pour non-présence du club AFS sur le terrain à l'heure du coup d'envoi de la partie.

En application de :

- Code disciplinaire : Article 111-1 ;
- Règlement des compétitions : Article 52.

La commission décide ce qui suit :

- Le club AFS : Match perdu par pénalité et marque moins un (-1) point et trois (3) buts contre ;
- Le club AFS : Amende de 2.500,00 DH ;
- Le club JSCO : Marque trois (3) points et trois (3) buts pour ;



FUTSAL : DIVISION 2 [G:3]

9^ème JOURNEE : 25-26/04/2026

AEFST	6	6	AGAF	HOMOLOGUE
AUSH	0	9	AMJF	HOMOLOGUE